

Sécurité des cyclistes sur le Pont de Normandie : que cache la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire ?

Chaque année, des milliers de cyclistes empruntent le pont autoroutier de Normandie à leurs risques et périls. En effet, ils doivent circuler sur une bande cyclable très étroite qui joue également le rôle de voie d'évitement. Pourtant le tourisme à vélo en Normandie est en forte hausse, l'EuroVélo 4 (ou Vélomaritime) étant très empruntée par une clientèle locale, nationale et internationale obligée d'emprunter ce pont. L'itinéraire La Seine à Vélo est également en plein essor et nombreux sont les cyclistes à vouloir traverser la Seine pour réaliser des boucles en passant de la rive droite à la rive gauche. Les trajets utilitaires à vélo sont également nombreux dans ce même secteur.

"L'été 2022 a vu un nombre inouï de témoignages dénonçant les conditions de sécurité déplorables pour les cyclistes sur ce pont" déclare Christelle Cubaud, vice-présidente de l'AF3V (Association pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) ; media, associations d'usagers, offices de tourisme, départements, et région ont été alertés. L'AF3V a donc envoyé un courrier à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Seine Estuaire, concessionnaire de l'ouvrage, en septembre 2022 pour obtenir un rendez-vous, qui a eu lieu en octobre.

Lors de cette entrevue, nous avons suggéré une solution, soutenue par l'ensemble des associations. Celle-ci consiste à déplacer la bordure séparant l'espace piétons de la bande cyclable dans le but de créer deux cheminements mixtes de chaque côté du pont. La CCI s'est appuyée sur une récente étude d'un cabinet de conseil pour nous affirmer qu'il existait une impossibilité technique à mettre en œuvre cette solution. Les arguments techniques avancés nous ont laissés dubitatifs. *"Nous avons donc mené nos investigations, tout en demandant à la CCI l'étude sur laquelle elle s'appuie. Et malgré nos demandes réitérées depuis le mois d'octobre, elle refuse de nous transmettre cette étude"* affirme encore Christelle Cubaud.

Et elle continue : *"Que cache-t-elle ? Une solution possible prenant en compte les besoins des cyclistes dont elle ne veut pas entendre parler... ? C'est ce que nous sommes en droit de penser"*. En attendant, la saison du voyage à vélo va reprendre et la circulation des cyclotouristes va s'ajouter à celle des trajets utilitaires réguliers. Le Pont de Normandie est l'un des 3 points noirs en France selon l'ECF (European Cyclists' Federation) si on se réfère à sa dernière carte relative aux problèmes majeurs sur les véloroutes européennes.

"Alors que le nombre de cyclistes tués sur la route est en augmentation, il est temps de sécuriser la traversée des cyclistes. Devant le mutisme de la CCI, nous allons saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour obtenir cette étude", conclut-elle.

Contact : Christelle Cubaud / ccubaud@af3v.org / 06 01 87 96 28